Pétition des habitants du quartier Villette Paul Bert

adressée à Monsieur le Maire du 3ème arrondissement.

Depuis le 10 février 2017, la mairie a procédé à la clôture du parc Jugan pour des travaux de réfection des pelouses. A cette occasion les personnes qui occupaient le parc se sont déplacées sur le square du Sacré Cœur. Or, le square du Sacré Cœur a été refait par la mairie et constitue un endroit privilégié pour les familles, les adolescents, les enfants du quartier et notamment les tout-petits. Il devait être fermé la nuit pour éviter son utilisation pour des trafics divers et notamment la drogue. Le square ne dispose ni d'eau, ni de toilettes et les poubelles sont totalement inadaptées à la présence de ces personnes (estimées à une cinquantaine dont de nombreux enfants), qui y séjournent dans des conditions de promiscuité, d'insalubrité et d'hygiène inexistante. Le séjour de ces personnes dans le square va rapidement générer des nuisances de tous ordres: olfactives, bruits nocturnes, amoncellement de détritus de toute nature, des risques sanitaires tant pour eux-mêmes que pour les riverains au voisinage immédiat; voire de la délinquance puisque le square ne pourra plus être fermé la nuit.

En tout état de cause la cohabitation avec les riverains n'est pas envisageable dans ces conditions de précarité. Dès lors nous demandons aux autorités en charge de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique, à savoir Monsieur le Préfet du Rhône et Monsieur le Maire de Lyon, de mettre en œuvre à la demande du CIL Villette Paul Bert, une solution rapide pour permettre à ces gens de vivre dignement, dans l'attente d'une solution.

Les habitants du quartier Villette Paul Bert

NOM et Prénom	Adresse	Signature